

Réf: Dossier N° 103027

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REVELATION AFRICAINE »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN COCODY ABATTA,
cité NICOPOLIS, Villa N° 55, Lot 55, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REVELATION AFRICAINE »

Objet : • Plateforme de renforcement de compétences dans tous les domaines de l'art ;

• Production, management, marketing, publicité artistiques ;

• Exposition d'œuvres d'art ;

• Conseils et formations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

• La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

• Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN COCODY ABATTA, cité NICOPOLIS, Villa N° 55, Lot 55, Ilot 4

Dirigeant(s) : M SIDIBE YACINE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03855 du 05/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19005/GTCA/RC/2022 du 05/05/2022

